



Problème électrique, appareils ménager hors services

Par **bertrant12**, le **29/06/2010** à **11:38**

Bonjour,

dans la nuit du dimanche 26 juin, nous avons eu un problème de surtension électrique, il y a dans un premier temps: un boitier internet qui a grillé, un micro onde, un réveil et le téléphone.

Lundi soir, toujours vers 4H du matin, c'est le PC qui nous a quitté. Au final nous avons coupé tout le courant. Avant tout, à qui dois-je le signaler (edf, opac, assurances), et contre qui me retourner,
edf ou assurances?

puis je espérer récupérer une valeur équivalente à mon matériel, qui n'est plus sous garantie, mais qui fonctionnait très bien. Merci d'avance pour votre réponse, en vous souhaitant une bonne journée